

Informations relatives à la formation Accompagnement vers l'emploi | saison 2016-2017

1. Organisation

Ce programme de formation spécifique est adapté à chaque rugbyman, à tout stade de sa carrière, qu'il soit encore en activité ou récemment retiré du circuit professionnel.

Ce dispositif permet au joueur de prendre connaissance des compétences qu'il a accumulées tout au long de sa carrière sportive et de pouvoir ainsi les transférer avec succès, vers des secteurs professionnels et des métiers diversifiés.

Cette formation a pour objectifs de vous aider à construire un projet professionnel réaliste, de vous former aux outils actuels de recherche d'emploi, de vous préparer aux entretiens de recrutement, d'optimiser vos comportements et vos recherches, de vous aider à construire un réseau de professionnels de l'entreprise, de vous trouver un emploi.

Cet accompagnement personnalisé dans la phase d'accès à l'emploi s'étale sur 6 mois et comprend 18 séances en visioconférence (une séance dure en moyenne 1h30).

2. Contenu

INTRODUCTION

- Analyse de la demande et des objectifs.
- Informations sur les conditions de déroulement de la prestation (méthodes, outils, techniques).
- Validation ou non de l'accompagnement.

1. STRATEGIE : Synthèse (1 séance)

- Point sur les démarches réalisées / les projets retenus.
- Étude de la transférabilité des compétences au regard du projet.
- Mise en évidence des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet.
- Établissement d'un plan d'action.

2. OUTILS : Formation (2 séances)

- Sur le CV : formation et reconstruction du (ou des) CV.
- Sur les réseaux sociaux professionnels.
- Sur la lettre de motivation.
- Sur les différents supports d'offres d'emploi.

Accompagnement vers l'emploi

3. COACHING : Entraînement (3 séances)

- Sur l'entretien de recrutement : formation et simulation d'un entretien.
- Sur les différents types d'entretiens.
- Sur la communication : comment construire son discours.

4. ACTION : Accompagnement dans les démarches (10 séances)

- Présentation des opportunités d'offres d'emploi.
- Préparation aux différents entretiens.
- Échange et analyse sur les entretiens obtenus, les démarches réalisées.
- Réajustements, conseils, préconisations...

5. INTEGRATION : Conclusion (2 séances)

- Constat de la progression et des résultats concrets. Enseignements tirés.
- Accompagnement jusqu'à la signature du contrat en entreprise.
- Conseil sur la négociation salariale.
- Suivi de l'intégration au sein de l'entreprise.

3. Inscriptions

Laurent, l.laynat@ataxen.com, 06 45 92 69 55
et Lucas lucas.bouty@agenceXV.com, 06 77 80 31 09
sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.